



## RÉUNION ORDINAIRE

DATE: Le jeudi 25 mai 2023

ENDROIT: 36 rue Court, bureau 102 (bureau de la CSRNO)

HEURE: 16 h 30

### PROCÈS-VERBAL # 69

#### **1.2. Présences et Ouverture de la séance**

Mme Nicole Somers, présidente du conseil, ouvre la séance à 16 h 29 et elle souhaite la bienvenue à tous.

#### **Membres présents**

BEAULIEU, Bertrand

LANDRY-NADEAU, Denise

LEVESQUE, Josée, membre du comité exécutif

OUELLET, Jean-Pierre, vice-président

ROUSSEL, Lise

SOMERS, Nicole, présidente

Maire de la Municipalité régionale de Grand-Sault

Maire suppléante d'Edmundston

Présidente du district rural du Nord-Ouest

Maire de la Ville de Haut-Madawaska

Maire de la Ville Vallée-des-Rivières

Maire de la Ville de Saint-Quentin

#### **Personnels présents**

BELLEFLEUR, Lise

DUFOUR, Catherine (Via Zoom, quitte à 16h44)

TERCIER, Céline

THIBODEAU, Johanne

Adjointe à la direction

Directrice de la planification

Coordonnatrice en croissance régionale

Directrice des services administratifs

#### **Personnel absent**

CASTONGUAY, Marie-Eve

Première dirigeante

#### **Invité(e)s**

FERGUSON, Claude (Via Zoom de 16h44 à 15h10)

Actuaire

LEVESQUE, Tom

Coordonnateur régional de la gestion des mesures d'urgence

#### **3. Divulgence de conflits d'intérêts**

Mme Somers demande s'il y a des conflits d'intérêts. Aucun conflit n'a été déclaré.

#### **4. Approbation de l'ordre du jour**

##### **Résolution no 1**

Suite à une motion dûment proposée par M. Jean-Pierre Ouellet, appuyée de M. Bertrand Beaulieu et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU** Que l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 25 mai 2023 soit accepté en y modifiant les points suivants : annuler la présentation de Vitalité au point 8.2 et y faire un ajout dans les autres affaires au point 14. Ressources humaines.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5. Procès-verbal de la réunion ordinaire du 5 avril 2023 pour approbation**

**Résolution no 2**

Suite à une motion dûment proposée par Mme Josée Levesque, appuyée de Mme Lise Roussel et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 5 avril 2023.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**a) Affaires découlant du procès-verbal**

Comme indiqué dans la motion du point #8, la clause 4.12 de l'entente a été modifiée.

**6. Procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 5 avril 2023 pour approbation**

**Résolution no 3**

Suite à une motion dûment proposée par M. Jean-Pierre Ouellet, appuyée de Mme Josée Levesque et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 5 avril 2023.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**a) Affaires découlant du procès-verbal**

Aucunes

**7. Procès-verbal de la réunion extraordinaire du 26 avril 2023 pour approbation**

**Résolution no 4**

Suite à une motion dûment proposée par M. Bertrand Beaulieu, appuyée de M. Jean-Pierre Ouellet et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 26 avril 2023.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**a) Affaires découlant du procès-verbal**

**Vecteur 5**

Il fut résolu lors de cette réunion d'accepter l'offre de service de Vecteur 5 pour l'étude de besoin et de faisabilité d'une desserte en transport en commun pour les municipalités de Vallée-des-Rivières, Grand-Sault et Saint-Quentin. Il fut également résolu d'accepter que l'offre de service de Vecteur 5 pour l'accompagnement stratégique (250 heures) pour la mise en place d'un système de transport en commun par la CSRNO.

Il fut précisé par la présidente qu'aucune motion ne fut prise pour enclencher le transport communautaire sur l'ensemble du territoire.

DDP – Étude des services d'urbanisme

Madame Céline fait un court survol des points 6.2 « Services requis par la CSRNO » et 7.1 « Exigences obligatoires (autres que celles précitées) ».

**Résolution no 5**

Suite à une motion dûment proposée par M. Jean-Pierre Ouellet, appuyée de Mme Josée Levesque et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU De publier sur NBON/RPANB l'appel d'offres, tel que présenté, pour l'étude du service d'urbanisme sur l'ensemble du territoire de la CSRNO, sous réserve de la réception de la confirmation du financement de cette étude par la province ; la date du rapport final sera le 31 décembre 2023.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8. Présentation – Invité.e.s**

Une présentation / mise à jour fut livrée par Monsieur Claude Ferguson, actuaire de la firme ACTEGIS.

La présentation est en lien avec l'évaluation du passif pour les dépenses de fermeture et post-fermeture du site d'enfouissement de la CSRNO.

**9. Rapport de correspondance**

Tous ont reçu au préalable le rapport de correspondance par courriel, aucune question ne fut soulevée.

**10. Rapport sur les activités en matière de services communs**

Tous ont reçu au préalable le rapport des activités, aucune question ne fut envoyée à Mme Castonguay.

**a) Finances**

Le conseil d'administration accepte le nouveau format des rapports financier, la présentation des états des résultats sera faite lors d'une prochaine réunion.

**b) Aménagement local**

**c) Aménagement régional (i) Développement durable, ii) Géomatique)**

**d) Gestion écologique des matières résiduelles**

**i) Volet éducation**

**e) Développement économique**

**f) Développement communautaire**

**g) Sécurité publique**

**Résolution no 6**

Suite à une motion dûment proposée par Mme Lise Roussel, appuyée de Mme Josée Levesque et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU d'accepter les termes et références du comité régional de la sécurité.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Lors de la dernière réunion du comité régional de sécurité publique, il y a eu discussion d'une demande reçue de l'association de Recherche et Sauvetage au sol du Nord-Ouest Inc. Cette demande de financement était pour l'achat d'équipements nécessaires au fonctionnement de l'équipe de sauvetage qui s'élève à 168 542.26\$. Suite à une discussion, il a été convenu par le comité de sécurité publique de recommander au conseil d'administration de la CSRNO d'envoyer une lettre à la province afin de trouver des solutions.

En support à l'association de Recherche et Sauvetage au sol du Nord-Ouest Inc. le conseil d'administration décide d'adopter la résolution suivante :

**Résolution no 6**

Suite à une motion dûment proposée par Mme Lise Roussel, appuyée de Mme Josée Levesque et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU d'envoyer une lettre à l'honorable Kris Austin, ministre de la sécurité publique pour demander s'il y a du financement supplémentaire de disponible à accorder à l'association de Recherche et de Sauvetage au sol du Nord-Ouest afin d'augmenter leur contribution annuelle reçue de la province.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- h) Promotion touristique
- i) Transport régional
- j) Partage des coûts – infrastructures, sportives, récréatives et culturelles
- k) Santé
- l) Planification stratégique

**11. Rapport d'activité de la présidente**

Aucun rapport ne fut soumis, les membres sont informés fréquemment des activités de la présidente et de la CSRNO.

**12. Rapport d'activité de la première dirigeante**

Tous ont reçu au préalable le rapport de la première dirigeante par courriel. En son absence les membres du conseil déposent son rapport d'activité.

**13. Affaires administratives, résolutions et proposition**

**Augmentation du taux d'indemnité de kilométrage**

Chaque année l'indemnité kilométrique est révisée en fonction des changements qui sont apportés à la province.

**Résolution no 8**

Suite à une motion dûment proposée par M. Bertrand Beaulieu, appuyée de M. Jean-Pierre Ouellet et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU Que les indemnités kilométriques soient augmentées à 0,57\$ rétroactif au 1er mai pour les employés (es) ainsi que les membres du conseil de la CSRNO.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Pour le secteur d'aménagement:**

**Résolution no 9**

Suite à une motion dûment proposée par Mme Lise Roussel, appuyée de Mme Josée Levesque et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU :**

- Que la CSRNO autorise un virement de fonds pour le remboursement de permis aux villes et au District rural du Nord-Ouest pour les mois de janvier à mars 2023. Le montant du virement de fonds se chiffre à 448.00\$ du compte 29434 ES-2 au compte courant de la CSRNO, folio 29434 EOP. L'écart entre le total des remboursements de 8 303.00\$ et le virement de fonds du compte bancaire de 448.00\$ est dû au fait que plusieurs paiements sont reçus par carte de crédit et/ou débit qui sont déposés directement dans le compte courant de la CSRNO. Ce transfert sera effectué et approuvé le 30 mai 2023 par deux signataires, soit Mme Nicole Somers et Mme Johanne Thibodeau par internet via Accès-D de Uni Coopération Financière.
  
- Que la CSRNO autorise le remboursement de permis aux villes et au District rural pour les mois de janvier à mars 2023, aux montants suivants :
  - Ville de Haut Madawaska 3 787.50\$
  - Ville de Vallée-des-Rivières 1 530.00\$
  - Ville de Saint-Quentin 2 785.50\$
  - District rural 200.00\$
  - 8 303.00\$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Pour le secteur de la gestion écologique des matières résiduelles, le secteur du transport régional ainsi que le secteur du développement communautaire:**

**Résolution no 10**

Suite à une motion dûment proposée par M. Jean-Pierre Ouellet, appuyée de Mme Lise Roussel et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU**

- Que la CSR autorise que le montant total de financement pour les cartes de crédit de la CSRNO passe d'un montant global de 79 000\$ à 92 000\$. Ceci nous permettra de faire ce qui suit:
  1. Augmentation de la limite de crédit de 3 000\$ sur la carte d'un employé du secteur de la Gestion écologique des matières résiduelles, ce qui apportera sa nouvelle limite à 5 000\$.
  2. Obtention d'une nouvelle carte de crédit d'une limite de 5 000\$ pour l'employée du secteur Transport Régional, afin qu'elle puisse faire les achats nécessaires à certains de ses projets.
  3. Obtention d'une nouvelle carte de crédit d'une limite de 5 000\$ pour le stagiaire du secteur Développement communautaire qui travaille avec Mme Elaine Côté, afin qu'il puisse faire les achats nécessaires à certains de ses projets sous la supervision d'Elaine.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 14. Autres affaires

Documentation à la CSRNO : Suite à une discussion, il fut décidé unanimement de continuer à faire la traduction de nos documents.

##### **Huis Clos**

##### **Résolution no 11**

Suite à une motion dûment proposée par M. Bertrand Beaulieu, appuyée de Mme Lise Roussel et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU Que la réunion se poursuivre en huis clos.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

##### **Fermeture du huis clos**

##### **Résolution no 12**

Suite à une motion dûment proposée par M. Bertrand Beaulieu, appuyée de Mme Josée Levesque et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU Que le huis clos prenne fin.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **RAPPORT DU HUIS CLOS**

De façon temporaire, jusqu'au retour de la première dirigeante, il y aura une réorganisation au niveau administratif à la direction générale de la CSRNO.

Une réunion extraordinaire aura lieu le lundi 29 mai afin de discuter l'ouverture d'un poste en comptabilité à la CSRNO.

##### **Résolution no 13**

Suite à une motion dûment proposée par Mme Lise Roussel, appuyée de M. Jean-Pierre Ouellet et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU D'accepter le rapport du huis clos.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 15. Prochaine réunion ordinaire de la CSRNO

Une réunion extraordinaire est prévue le 29 mai prochain à 15h00.

Une réunion extraordinaire est prévue le 5 juin prochain afin d'y recevoir une présentation des états financiers 2022 par notre firme comptable.

La prochaine réunion ordinaire de la CSRNO sera tenue le 19 juin prochain à 15h00.

#### 16. Ajournement

La séance est levée à 17h52.

.....  
**NICOLE SOMERS**  
Présidente

.....  
**LISE BELLEFLEUR**  
Secrétaire de séance